

**SESSION 2010****CLASSES DE TERMINALE****SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES**

A l'aide de vos connaissances et des documents annexes, présentez les conséquences négatives de la croissance économique puis montrez les mesures à prendre pour un développement durable.

DOCUMENT 1

Le caractère insoutenable de notre modèle de développement se manifeste aussi du point de vue des équilibres écologiques. Assise sur le productivisme, l'exploitation intensive des ressources naturelles et l'augmentation effrénée de la production de richesses, la croissance des pays riches prend à la planète plus qu'elle peut donner : d'où son appauvrissement et un épuisement progressif des ressources non renouvelables (notamment les hydrocarbures).

Ce problème pourrait s'aggraver, car la population mondiale devrait s'accroître et certains pays très peuplés, comme la Chine, augmenter leur consommation. Si l'on suppose que les 1,3 milliards de Chinois se mettent à consommer autant de pétrole par habitant qu'aux Etats-Unis, ils utiliseraient 80 millions de barils par jour, ce qui est supérieur à la production mondiale actuelle (74 millions de barils par jour). De même, si la consommation de papier par Chinois (35 kg), devenait aussi importante qu'aux Etats-Unis (343 kg), la Chine aurait besoin de plus de papier que la planète ne peut en produire, c'est-à-dire que les forêts du monde seraient rapidement détruites !

D. Plihon, « Le développement durable : le défi du XXI^e siècle », Ecoflash, n°176, mars 2003.

DOCUMENT 2**Proportion de la population vivant avec moins de 1\$ (PPA1\$ US) par jour (en %)**

Région	1981	1984	1987	1990	1993	1996	1999	2001
Asie de l'Est et du Pacifique	56,7	38,8	28,0	29,5	24,9	15,9	15,3	14,3
Europe centrale et Europe de l'Est	0,8	0,6	0,4	0,5	3,7	4,4	6,3	3,5
Amérique latine et Caraïbes	10,1	12,2	11,3	11,6	11,8	9,4	10,5	9,9
Moyen-Orient et Afrique du Nord	5,1	3,8	3,2	2,3	1,6	2,0	2,7	2,4
Asie du Sud	51,5	46,8	45,0	41,3	40,1	36,7	32,8	31,9
Afrique subsaharienne	41,6	46,3	46,9	44,5	44,1	46,1	45,7	46,4
Monde	40,4	33,0	28,5	27,9	26,3	22,3	21,5	20,7

1- PPA = parité de pouvoir d'achat

Rapport mondial sur le développement humain 2005, PNUD (Programme des Nations-Unies pour le Développement), 2005

DOCUMENT 3**Classement des pays développés selon deux indicateurs en 2001**

Classement selon l'Indicateur de développement humain (IDH)	Classement selon le PIB/habitant
1. Norvège	6
2. Islande	4
3. Suède	18
4. Australie	12
5. Pays-Bas	8
6. Belgique	11
7. Etats-Unis	2
8. Canada	9
9. Japon	14
10. Suisse	7
11. Danemark	6
12. Irlande	3
13. R. Uni	19
14. Finlande	17
15. Luxembourg	1
16. Autriche	10
17. France	20
18. Allemagne	13
19. Espagne	24
20. Nouvelle-Zélande	28
21. Italie	16

« Développement durable, progrès social : des indicateurs alternatifs », Lettre du BIP 40, n°2, <http://www.bip40.org> 10 juin 2004.

Clé de lecture : la Norvège est classée première selon l'IDH et sixième selon le PIB/habitant.

DOCUMENT 4

On peut identifier deux grandes catégories de retours possibles de l'investissement en développement durable.

1. Des opportunités économiques de création de valeur. Le développement durable peut permettre une meilleure valorisation des produits, si les consommateurs acceptent de payer plus cher un produit répondant à certaines caractéristiques de durabilité. C'est ce qu'expérimentent des distributeurs comme Monoprix en France ou Migros en Suisse avec les produits issus du commerce équitable (1). Comme le rappelle l'exemple du fabricant de microprocesseurs ST Microelectronics, la recherche d'une plus grande sobriété dans les usages des matières premières peut être un levier significatif de réduction des coûts et d'amélioration de compétitivité.
2. Une réduction de l'exposition aux risques de l'entreprise. Ces risques peuvent concerner la réputation de la firme comme le rappellent les exemples de Shell ou de Nike, qui a été sévèrement mise en cause par des organisations citoyennes. Ils prennent de plus en plus souvent la forme de menaces de poursuites judiciaires associées à des demandes d'indemnisation. Aux Etats-Unis, les indemnisations à verser par les assureurs au titre des préjudices liés à l'amiante devraient par exemple atteindre 304 milliards de dollars.

(1) Le « commerce équitable » garantit aux producteurs des pays en développement un prix supérieur aux cours mondiaux et donc une part plus importante de la valeur totale du produit fini ; ils peuvent donc non seulement vivre décemment de leur travail mais aussi réinvestir des fonds dans des projets de développement.

DOCUMENT 5

De nombreux économistes sont d'accord sur la nécessité de modifier les systèmes fiscaux, en baissant les impôts sur le revenu et en augmentant les taxes sur les activités qui détruisent l'environnement, pour que le marché dise la vérité. Ils sont quelque 2500, dont 8 prix Nobel, à soutenir cette idée. Changer la taxation en faveur de l'environnement procure habituellement un double dividende. Si l'on réduit l'impôt sur les revenus – en fait, sur le travail -, le travail devient moins coûteux, ce qui permet de créer des emplois tout en protégeant l'environnement. C'est la raison pour laquelle les Allemands ont réduit en quatre ans la fiscalité sur le travail et augmenté les taxes sur l'énergie.

Modifier la fiscalité permet aussi à un pays de prendre de l'avance sur la production d'équipements dans des domaines nouveaux comme les nouvelles technologies de l'énergie ou la maîtrise de la pollution. Par exemple, les incitations du gouvernement danois en faveur de l'électricité éolienne ont fait du Danemark, un pays de 5 millions d'habitants, le premier fabricant d'éoliennes du monde.

L. R. Brown, « Mobilisation générale ! », Alternatives Economiques, Hors-série, n°63, 1^{er} trimestre 2005.

DOCUMENT 6

On peut distinguer deux grands types d'organisation en matière de commerce équitable. La première et la plus ancienne est celle des Magasins du monde apparus au début des années soixante en Europe, qui développent des filières intégrées de commercialisation. Les produits, généralement artisanaux, sont achetés à de petits producteurs dans le cadre de véritables projets de développement local, comportant dans le même temps des actions de formation, d'éducation ou encore de programme de santé. Ces produits sont distribués dans des magasins spécialement dédiés qui attirent des consommateurs solidaires, sensibilisés aux inégalités des échanges mondiaux.

Aux côtés de ce type d'organisations s'est développée depuis la fin des années quatre-vingt la « labellisation ». Le label apposé sur les produits, au côté de la marque sous laquelle il est commercialisé, indique que producteurs et importateurs se plient à un certain nombre d'exigences, au prix desquelles ils sont inscrits sur des registres spécifiques. Les importateurs doivent instaurer des relations contractuelles de longue durée avec les producteurs, préparer une partie de la récolte, payer au moins le prix plancher établi de façon concertée par les différents acteurs participants, payer une prime liée au caractère équitable du produit, limiter le nombre d'intermédiaires.

V. Boivert, F.-D. Vivien, « Le développement durable : une histoire de controverses économiques », Etudes de la documentation française, n°5226, novembre 2005.